

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARIOL

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

# Séance du 11 avril 2019 à 20 heures

# Nombre de conseillers :

En exercice: 15
Présents: 10
Votants: 13
Absents: 5
Procurations: 3

#### Date de convocation :

5 avril 2019

#### Date d'affichage :

12 avril 2019

#### **OBJET:**

Compte rendu Séance du 11 avril 2019 Le Conseil Municipal de la commune de MARIOL dûment convoqué s'est réuni en cession ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Gérard MARSONI, Maire.

<u>Présents</u>: M. Gérard MARSONI, Maire, M. Jean-Paul FOURNIER, Premier Adjoint, Mesdames et Messieurs Ludovic CHOSSON, Gervais BASMAISON, Noël CHONIER, Jean-Philippe MONNOT (parti après le vote de la question n°9), Jean-Luc ROLLAND, Sylvain ROYER, Serge RIVET, Emmanuelle FOURMONT et Sandra PONTONNIER, conseillers municipaux.

#### Absents excusés ayant donné procuration :

M. Philippe INGE a donné procuration à M. Jean-Paul FOURNIER
M. Vianney ROUDILLON a donné procuration à M. Ludovic CHOSSON
Mme Amandine MARTIN a donné procuration à M. Sylvain ROYER

Absente non excusée : Mme Magali BELOT

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle FOURMONT

#### Ordre du jour :

1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 février 2019 : approuvé à l'unanimité.

#### 2- Approbation du compte administratif 2018 :

Les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Serge RIVET, l'un de ses membres approuvent le compte administratif pour l'année 2018 à 12 voix POUR, 2 ABSTENTIONS, dressé par Monsieur Gérard MARSONI, Maire de la commune.

## Section de Fonctionnement :

Dépenses	478 438.75 €
Recettes	535 935.37 €
Résultat de clôture exercice 2017	0.00€
Résultat de l'exercice 2018	57 496.62 €
Résultat de clôture de l'exercice	57 496.62 €

#### Section d'Investissement :

Dépenses	138 759.58 €
Recettes	105 111.65 €
Résultat de clôture exercice 2017	- 23 251.00 €
Résultat de l'exercice 2018	- 33 647.93 €
Résultat de clôture de l'exercice	- 56 898.93 €

#### 3-Approbation du compte de gestion 2018 :

Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte de Gestion pour l'année 2018 à 13 voix POUR et 1 ABSTENTION, présenté par Monsieur Serge RIVET, dont la situation est la suivante :

## **Section de Fonctionnement :**

Dépenses	478 438.75 €
Recettes	535 935.37 €
Déficit	57 496.62 €

#### Section d'Investissement :

Dépenses	138 759.58 €
Recettes	108 111.65 €
Déficit	33 647.93 €

## 4-Affectations des résultats 2018 :

Suite au vote du compte administratif de la commune pour l'année 2018, la situation est la suivante :

## Section de Fonctionnement :

Résultat antérieur reporté	0.00€
Résultat de l'exercice	57 496.62 €
Résultat de clôture de l'exercice	57 496.62 €
Section d'Investissement :	
Résultat de clôture exercice précédent	- 23 251.00 €

Resultat de cloture exercice precedent	- 23 251.00 €
Résultat de l'exercice	- 33 647.93 €
Résultat de clôture de l'exercice	- 56 898.93 €
Restes à réaliser 2018 Dépenses	21 862.50 €
Restes à réaliser 2018 Recettes	0.00€
Solde des restes à réaliser	- 21 862.50 €
Report en fonctionnement au 002 FR	0.00€
Solde d'exécution d'investissement 001 IR	78 761.43 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal votent à 8 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 ABSTENTION l'affectation des résultats énoncées ci-dessus et présentée par M. Serge RIVET.

## 5-Vote du budget 2019 :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les différentes dépenses et recettes inscrites au budget communal pour l'année 2018.

## <u>Section de Fonctionnement :</u>

Dépenses et Recettes 467 533.00 €

#### Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes 148 586.69 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal votent à 9 voix POUR et 5 ABSTENTIONS le budget primitif de la commune pour l'année 2019.

#### 6-Vote des taxes 2019 :

Vu l'état prévisionnel des taux d'imposition pour l'année 2019, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales. La décision est adoptée à l'unanimité.

- Taxe d'habitation	14.18 %
- Taxe foncière bâtie	18.25 %
- Taxe foncière non bâtie	35.00 %

7-Versement de subventions à divers organismes et associations : Le projet de délibération est rejeté à l'unanimité.

8-Renouvellement d'une ligne de trésorerie : le renouvellement de la ligne de trésorerie est adoptée à 13 voix POUR et 1 ABSTENTION. La convention sera signée pour un an auprès du Crédit Agricole (montant autorisé : 80 000.00 €).

9-ALSH le mercredi à partir de septembre 2019 : Monsieur le Maire rappelle que depuis le retour à la semaine des 4 jours d'école, la commune a ouvert un accueil de loisirs le mercredi matin. Au regard de la faible fréquentation de l'accueil, le conseil municipal décide à 9 voix POUR, 3 ABSTENTIONS et 2 voix CONTRE de fermer cette plage d'accueil à partir de la rentrée scolaire 2019-2020.

M. MONNOT Jean-Philippe quitte la séance de Conseil municipal à 21h46.

10-SDE 03 : Eclairage public Chemin des Tureaux : Monsieur le Maire présente le plan de financement et la fourniture et pose sur poteau d'une lanterne supplémentaire Chemin des Tureaux. Le projet est validé à l'unanimité pour un montant à charge de la collectivité de 360 € inclus dans la prochaine cotisation incombant à la commune.

<u>10-Etude d'une demande d'aide</u>: proposition d'ouvrir à l'étude l'examen de l'aide. Le conseil municipal décide à 6 voix POUR (dont celle de Monsieur le Maire), 6 voix CONTRE et 1 ABSTENTION d'analyser la demande. Un courrier sera envoyé au demandeur.

Fin de séance à 22h06

Le Maire, Gérard MARSONI